



Honoraires de Transaction sur Fonds de Commerce

A la charge de l'acquéreur

| | |
|--|---------------------------------------|
| Jusqu'à 250 000 € | 10 % HT avec un minimum de 5 000 € HT |
| De 250 001 € à 350 000 € | 8 % HT de la Transaction |
| De 350 001 € à 450 000 € | 7 % HT de la Transaction |
| De 450 001 € à 600 000 € | 6 % HT de la Transaction |
| Au-delà de 600 001 € | 5 % HT de la Transaction |
| Licence IV | Forfait de 3 000 € HT |
| Inventaire du matériel et marchandises | Forfait de 300 € HT |

*Dans un souci de protection absolue de notre clientèle,
il n'est reçu aucun fonds séquestre en dehors des honoraires.*

Tarif applicable à compter du 01 octobre 2018

Tous nos tarifs s'entendent Hors Taxes. TVA applicable au taux en vigueur soit 20,00 % en sus.

SARL CCE BENSIMHON au capital de 7 500 €
29 avenue Jean Guiton - 17000 LA ROCHELLE
RCS La Rochelle 501 897 862 – Code APE 6831 Z
Carte Professionnelle Transaction numéro CPI 1702 2018 000 031 789 délivrée par la CCI de La Rochelle
Adhérent au Syndicat Professionnel de l'Immobilier SNPI
Caisse de garantie financière QBE INSURANCE LIMITED n° 65548-2 pour un montant de 110 000 €